

# Introduction à l'anthroponymie, en particulier de la Flandre française

## Plan

1. La période belge
2. La première couche germanique
3. La période romaine
4. Les noms chrétiens
5. Les noms germaniques
  - a. La guerre, l'idéal héroïque :
  - b. Les animaux qui symbolisent les vertus guerrières :
  - c. Le pouvoir :
  - d. Le patrimoine :
  - e. La religion :
  - f. La grâce divine (dans les noms de femme) et l'amitié :
  - g. Noms de peuples célèbres :
6. La variation thématique
7. L'appellation patronymique
8. Les nouvelles modes anthroponymiques
9. Noms non germaniques
  - 1° noms belges
  - 2° noms latins ou transmis par le latin
    - a. Noms latins antéchrétiens
    - b. Noms latins chrétiens
    - c. Noms chrétiens d'origine grecque
  - 3° noms bibliques
  - 4° catégories d'importance secondaire
10. hypocoristiques
11. surnoms (toenamen)
12. patronymes et matronymes (patroniemen en metroniemen)
13. surnoms d'origine toponymique
  - 1° noms d'origine ou de provenance
  - 2° noms de résidence

Exemples de Bergues :

1° noms d'origine

2° noms de résidence

14. Les noms de profession et de dignité (beroepsnamen en waardigheidsnamen)

Exemples à Bergues :

1° noms de profession

2° [noms de dignités]

3°

4°

5° [sobriquets]

a.

b.

c. « ustensiles et objets domestiques »

d. armes portées ou fabriquées par cette personne

e. monnaies, poids et mesures

6° dénominations diverses

a. indications chronologiques

b. situation financière

c. superstition

7° [sobriquets à forme d'impératif]

### **Un article inédit (fragmentaire) de Maurits Gysseling Note liminaire des éditeurs<sup>(1)</sup>**

L'héritage scientifique du grand philologue et toponymiste Maurits Gysseling (†1997) comporte le tapuscrit d'un article portant le titre ci-dessus. Pour autant que nous ayons pu le vérifier, cet article n'a jamais été publié. Dans la bibliographie exhaustive des travaux de Gysseling jusqu'en 1984 (*Naamkunde* 1984-1986: 8-22), qui a été établie par son ami, le professeur louvaniste Karel Roelandts (†2010), on ne trouve aucune publication portant ce

<sup>(1)</sup> J. Van Loon, qui a retrouvé l'article à l'Académie Royale de Langue et de Littérature néerlandaises de Gand (KANTL), où sont déposées les archives scientifiques de Gysseling, a assuré l'introduction. Bernard Roobaert a traduit cette introduction et a saisi et contrôlé le texte de Gysseling. Les deux remercient chaleureusement Luc van Durme pour ses recherches (sans succès) de l'article de Gysseling dans les revues et cercles d'histoire du Nord de la France. Toutes les références entre crochets, ainsi que la bibliographie sommaire en fin d'article, sont des éditeurs.

titre ou un titre similaire jusqu'à l'année citée. L'article date donc de la période 1984-1997, sans qu'il ait été possible de savoir si et où il a jamais été publié. L'article était également inconnu pour le dr. Luc Van Durme, le meilleur connaisseur des archives de Gysseling, à qui nous avons soumis le tapuscrit. Il est possible que l'article date de la dernière année de vie de Gysseling, dont le décès inopiné en 1997 l'a empêché de le publier encore.

Il est clair que cet article de Gysseling n'était pas destiné à des collègues toponymistes, mais bien à un large public intéressé d'historiens et de généalogistes. Il ne comporte pas de découvertes ou de nouvelles théories, mais offre – sans doute pour la première fois – un survol panoramique du développement de l'anthroponymie du nord-ouest de la France depuis la préhistoire jusqu'à la fin du Moyen-Age. En raison des limitations des sources, toutes les périodes n'ont pas été traitées de façon aussi détaillée. L'anthroponymie la plus ancienne, depuis les Celtes jusqu'à env. 1200, n'est esquissée qu'à grands traits. Les exemples sont rares et ne sont pas non plus typiques du Nord de la France. Gysseling n'y présente que de façon sommaire et incomplète ce qu'on peut trouver dans les ouvrages de référence sur l'onomas-tique celtique, romaine et germanique, respectivement *Gaulish Personal Names* de D. Ellis Evans (Oxford 1967), *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen* de Wilhelm Schulze (1904; deuxième édition révisée par Olli Salomies, Zürich-Hildesheim 1991) et *Deutsche Namenkunde I: die deutschen Personennamen* d'Adolf Bach (Heidelberg 1952-1953).

Après 1200, l'aperçu de Gysseling devient plus détaillé et se concentre complètement sur l'anthroponymie du Nord de la France. Pour cela, Gysseling puise généralement ses exemples dans les sources qu'il a exploitées dans les années 1950 pendant ses tours d'archives dans le Nord de la France en vue de l'élaboration de son *Toponymisch Woordenboek* (publié en 1960; actuellement aussi [www.bouwstoffen.kantl.be/tw](http://www.bouwstoffen.kantl.be/tw)) et d'un *Antroponymisch Woordenboek*, qui aurait dû en devenir le pendant, mais qui n'a jamais été réalisé en raison de sa bien plus grande complexité. Pour la ville d'Arras, il s'est basé sur ses extraits de

*Le nécrologe de la Confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras* (1194-1361), qui a été édité par la suite par Roger Berger (Arras 1970). Pour les environs de Calais et de l'Artois aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, il a utilisé deux ouvrages qu'il avait publiés auparavant en collaboration avec Pierre Bougard, le directeur des Archives Départementales de Calais : *L'onomastique calaisienne à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle* (*Anthroponymica* 13, Louvain 1963) et *L'impôt royal en Artois* (1295-1302) (*Anthroponymica* 18, Louvain 1970).

Enfin, la partie traitant du Bas Moyen Âge concerne exclusivement les anthroponymes de Bergues. Contrairement aux chapitres antérieurs, Gysseling mentionne ses sources : les *Indices op de poorterboeken van St.-Winoksbergen* (1389-1789) par Thérèse Vergriete (Handzame 1968). On remarque ici que Gysseling offre ici une énumération très détaillée des surnoms et leur traduction en français, même pour des noms triviaux tels que *de Backere*, *van den Vivere*, etc. À voir l'exhaustivité avec laquelle sont traités les anthroponymes de Bergues, on peut supposer que l'article a été écrit pour un public francophone local de Flandre française.

Le manuscrit de Gysseling n'est malheureusement pas conservé dans sa totalité. La table des matières montre cependant que trois pages au maximum ont été perdues. Les parties manquantes concernent probablement un paragraphe 2<sup>o</sup> *Noms de dignité* et un Chapitre 13 *Sobriquets*, qui auront été constitués en majorité d'attestations de noms de Bergues avec leur traduction. Il devrait être possible de compléter assez aisément ces noms manquants avec l'ouvrage cité plus haut de Th. Vergriete, mais sans les explications de Gysseling.

Malgré les imperfections que présente le tapuscrit, nous avons estimé qu'il était utile de le publier ici parce qu'il fournit – sans doute pour la première fois – un aperçu diachronique de l'anthroponymie du Nord de la France et constitue une référence pour ceux qui sont confrontés avec des textes historiques de cette région.

Les éditeurs : Bernard ROOBAERT et Jozef VAN LOON

## 1. La période belge

Nos ancêtres belges portaient un nom unique. A en juger par la toponymie, dont les données sont corroborées par les inscriptions votives et funéraires de l'époque romaine, les anthroponymes appartenant à la langue belge étaient des dérivés. Par leur sens et par leur formation, ils rappellent les noms italiotes et les noms celtiques et germaniques non composés. Il y a parmi eux des noms se terminant en *-ios* ou en *-inios*; des noms d'origine ou de résidence, par exemple *Dumnonios*, du nom de peuple des Dumnonii, dans le nom de lieu *Dumnoniom*, devenu Denain [TW, 261-262], ou *Scaldinios*, dérivé du nom de l'Escaut, dans *Scaldiniom*, devenu Escaudain [TW, 331]; des noms religieux, p. ex. *Camulinos* « dédié au dieu Camulos », dans *Camulinom*, devenu Camblain [TW, 214], Hamblain [TW, 442]; des sobriquets dérivés de noms d'animaux, p. ex. *Carwinios*, de *carvos* « cerf », dans *Carwiniom*, devenu Carvin [TW, 221], ou *Matinios*, de *matus* « ours », dans *Matinim*, devenu Maing [TW, 650]; des sobriquets se rapportant à des particularités physiques ou morales, p. ex. *Commios*, chef atrébate du temps de César, ce qui signifie « le chéri ».

Au dernier siècle avant notre ère, et peut-être déjà auparavant, l'influence celtique se fait sentir par l'introduction, dans la classe dirigeante, de noms composés celtiques. Ainsi, *Boduognatus*, porté par un chef nervien du temps de César, composé de *bodwā*, la déesse des batailles qui se métamorphose en corbeille, et de *gnatos* « né de, descendant de », donc « descendant de la déesse guerrière ».

## 2. La première couche germanique

Les invasions germaniques du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, si évidentes qu'elles soient sur le plan toponymique, sont cependant difficiles à saisir sur le plan anthroponymique en raison du peu de différence qu'il peut y avoir entre les noms belges à phonétique germanisée et les noms importés. Ainsi le nom *Freiatto*, attesté plusieurs fois en territoire tongrien, peut tout

aussi bien remonter à une forme belge *Preiatto* qui a participé à la mutation consonantique germanique que constituer un nom germanique authentique formé à l'aide du suffixe d'origine belge (et en dernière instance ligure ?) *-atto* : dans les deux cas, la racine est l'indo-européen *prei-* « aimé, ami ».

Nous ne sommes sûrs de la germanicité que lorsqu'il s'agit de noms composés germaniques, p. ex. celui du chef batave en l'an 16 après J.-C. : *Chariovalda*, composé du germ. *harja-* « armée » + *walda-* « commandant », donc « chef militaire ». *Catuwolkos*, nom d'un chef éburon du temps de César, pourrait bien être germanique, quoique sous un travestissement celtique, puisque *walha-* est fréquent comme deuxième élément dans les noms composés germaniques, alors que ce serait le seul exemple de *wolkos* dans les noms composés celtiques. Le nom se compose du germ. *hathu-*, celt. *catu-* « combat » + germ. *walha-*, du nom de la peuplade celtique des Volcae.

### 3. La période romaine

La romanisation, qui est particulièrement intense du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., introduit chez nous non seulement une foule de noms italiques, mais également un système anthropomique d'apparence latine.

À Rome aussi, chaque individu portait à l'origine un nom unique, p. ex. *Romulus*. A en juger par les noms des rois, dès le VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., on a fait suivre celui-ci d'un patronyme, le nom du père de famille muni du suffixe *-ius*. *Marcus* et *Tullius* p. ex. sont des patronymes dérivés de *Marcus* et *Tullus*. De cette façon, le nom unique est devenu un prénom ; celui-ci se donnait quelques jours après la naissance. Très tôt déjà, le patronyme est devenu héréditaire ; il est porté désormais par la *gens* tout entière descendant de l'ancêtre éponyme : le patronyme est devenu un *nomen gentilicium*. La population s'accroissant sans cesse, on en est arrivé, dès le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., afin de distinguer les gens homonymes, à faire suivre le *nomen gentilicium* d'un *cognomen*. A l'origine, celui-ci s'appliquait également d'abord au seul père de famille, mais devenant héréditaire

lui aussi, il désigne désormais la branche entière (la *familia*) descendant de cet homme. Ce cognomen ne se formait jamais avec le suffixe patronymique *-ius*, mais le plus souvent avec un suffixe augmentatif ou diminutif : *-on* (*Cicero*, *Capito*), *-ellus*, etc. En outre, l'individu pouvait recevoir un *agnomen* supplémentaire, p. ex. *Gaius Julius Caesar*, alors qu'un autre membre de la même famille s'appelait *Gaius Julius Caesar Strabo*.

En ce qui concerne leur sens étymologique, on peut distinguer parmi les noms latins des noms d'origine ou de résidence (p. ex. *Tiberius*, du nom du Tiber, ou *Sabinus*, de la tribu des Sabini), des noms de profession (*Agricola* « laboureur »), des noms religieux (*Martialis* « dédié à Mars »), des sobriquets dérivés de noms d'animaux (*Porcius*, de *porcus* « porc », ou *Vitellius*, de *vitulus* « veau ») ou de noms de plantes (*Fabius* de *faba* « fève »), des sobriquets se rapportant à des particularités physiques (*Capito* « la grosse tête » ; *Claudius*, de *claudus* « boîteux », *Flavius*, de *flavus* « blond », *Plautus*, « aux pieds plats ») ou morales (*Clemens* « clément »), des sobriquets faisant allusion à une circonstance de la naissance (*Primus* « l'aîné », *Secundus* « le deuxième », *Lucius* « né à l'aube », *Postumus* « né après la mort de son père », *Venerius* « né le vendredi », *Januarius* « né en janvier »).

Pendant la domination romaine, le système trinomial latin est imité en Gaule. Mais derrière les apparences latines se cache un système bien différent. Le prénom est superflu, le soi-disant gentilice (pseudo-gentilice) est en réalité un patronyme : le nom du père muni du suffixe *-ius*, tandis que le cognomen est le nom véritable de l'individu. Les observations suivantes sont basées sur les inscriptions votives des sanctuaires de la déesse Nehalennia à Ganuentum (submergé, dans l'Escaut oriental) et à Domburg (Zélande) au II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles [Bogaers & Gysseling].

Des exemples du système trinomial sont : *L. Sattonius Victorinus*, *L. Amminius Saturninus*. Dans les deux cas, le fils porte un nom latin, le père un nom indigène.

A côté du système trinomial, un système binomial est en vogue, où le nom de l'individu est suivi du nom du père au

génitif accompagné du mot *filius*, p. ex. *Dacinus Liffionis filius*, *Neuto Lucani filius*. Quelquefois, le mot *filius* est absent : *Ammacius Hucdionis*.

Il y a enfin de rares exemples de noms uniques, p. ex. *Gimio Ganuenti consistens*, où le nom *Gimio* est suivi de la mention de sa résidence.

Les relations généalogiques sont exprimées par la variation suffixale. A Ganuentum, on trouve par exemple *C. Sentius Secundus* (père ?), *L. Secundius Similis* (fils ?), *M. Similinius Seranus* (petit-fils ?).

Aux II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> siècles, les noms latins et italiques constituent la majorité. Mais les noms indigènes (belges, celtiques, germaniques) ne manquent pas. Des noms belges sont p. ex. *Gimio*, de l'indo-européen *gheim-* « hiver », donc probablement « né pendant l'hiver », survivant dans le toponyme gallo-romain *Gimiacum*, actuellement Guémy, Jumet [TW, 428, 545], et *Similis*, probablement « ressemblant à son père », survivant dans le toponyme belge *Similiom*, actuellement Zemel, province d'Utrecht [TW, 1100].

L'introduction de noms italiques et du système anthroponymique latin s'aperçoit même chez les Bataves, dont les chefs portent des noms latins dès la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle : *Julius Paulus*, *Julius Civilis*, *Claudius Labeo*.

#### 4. Les noms chrétiens

Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, et surtout au IV<sup>e</sup> siècle, l'usage du nom unique se généralise à nouveau. Il est dû en premier lieu à la victoire du christianisme, qui a ses attaches au Proche-Orient et dans le monde hellénique, régions où le nom unique était toujours en vigueur, avec tout au plus des surnoms au stade naissant. Le christianisme n'admet qu'un seul nom : le nom de baptême.

Des causes concomitantes sont l'afflux et l'ascension sociale des esclaves, qui sont d'ailleurs des fervents du christianisme, et

l'immigration d'étrangers, surtout des Germains, qui constituent le gros des armées romaines au IV<sup>e</sup> siècle et y accèdent aux plus hauts grades.

À Trèves par exemple, où de nombreux monuments funéraires chrétiens des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles ont été retrouvés, 192 personnes figurent dans leurs inscriptions, mais seul trois portent un nom double, tous les autres portant un nom unique. Du point de vue étymologique aussi, il y a des innovations. D'abord, un pourcentage beaucoup plus élevé qu'auparavant fait allusion à des vertus morales ; à Trèves p. ex. *Amantia*, *Innocentius*, *Piolus*, *Vigilantius* [Gysseling 1964, 15-16]. Des noms typiquement chrétiens font leur entrée, p. ex. *Adeodatus* « donné par Dieu » [Gysseling 1964, 15]. La série des noms faisant allusion au jour de la naissance se complète par *Sambatius* « né le jour du sabbath, c.-à-d. le samedi » ; ailleurs, on trouve également *Dominicus* [Gysseling 1964, 17]. Une autre caractéristique chrétienne est le grand nombre de noms grecs. A Trèves, ils atteignent le chiffre de 18 %, p. ex. *Amelius*, *Basilius*, *Irene*, *Eustasius* [Gysseling 1964, 19]. Mais les noms bibliques sont encore totalement absents à Trèves.

## 5. Les noms germaniques

Le V<sup>e</sup> siècle voit l'immigration massive des peuples germaniques en Gaule. La population romane soumise adopte peu à peu les noms germaniques. Ce mouvement atteint son apogée vers le IX<sup>e</sup> siècle. A cette époque, au nord de la Loire, presque tout le monde porte un nom germanique. Au contraire, le Midi garde dans une large proportion les noms italiques et les noms chrétiens, et accepte en outre pas mal de noms bibliques.

Il est évident que chez les locuteurs romans, les noms germaniques ont connu une évolution romane. De cette façon *Athalberht* est devenu Albert, *Hrōthberht* Robert, *Hrōthwulf* Raoul, *Gairahard* Gérard, *Waldahari* Gautier (Gautier en français central), *Wiljahelm* Willaume (Guillaume), etc.

Du point de la vue de la forme, les anthroponymes germaniques appartiennent à deux catégories : les noms simples et dérivés d'une part, les noms composés de l'autre.

Malgré la pénurie des sources, il est manifeste que, vers le commencement de notre ère, les Germains portaient en grande majorité des noms dérivés. Des trois chefs suèves cités par César, deux portent un nom dérivé : *Cimberius* « le Cimbre » [Evans, 438-440] et *Nasuas* (*Nasuam*, accusatif, dans le texte) « le nez » ; un seul nom composé : *Ariovistus* (*arjas*, membre de la classe dirigeante, + *wistas* de sens inconnu) [Evans, 54-55]. Aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, les rois germaniques portent le plus souvent un nom composé, dont le deuxième élément est fréquemment le mot *riik* « roi », emprunté au celtique ; quelques noms de rois germaniques sont entièrement celtiques. Au contraire, les roturiers semblent porter en général des noms dérivés.

La situation est comparable à celle de la Gaule. Selon les calculs d'Evans [Evans, 42], parmi les nobles gaulois cités par César, 34 portent un nom composé, 3 un hypocoristique tiré d'un nom composé, 21 un nom dérivé. Au contraire, les potiers gaulois portent presque tous un nom dérivé.

Les noms de peuplades germaniques eux aussi sont presque tous des dérivés ; de même une grande majorité de noms de dieux germaniques.

Mais aux III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, le nombre de noms germaniques composés augmente considérablement. À partir du VI<sup>e</sup> siècle, presque tous les Germains cités dans les sources portent un nom composé ; cependant, un pourcentage élevé de noms d'établissement créés aux V<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> siècles contient encore des noms d'homme dérivés.

La multiplication des anthroponymes germaniques composés coïncide avec l'extension considérable prise par les toponymes germaniques composés à partir des V<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> siècles. Avant le V<sup>e</sup> siècle, les toponymes germaniques sont eux aussi presque tous des dérivés, et les rares toponymes composés sont même assez souvent pourvus de suffixes : *Asciburgium* [TW, 73], etc.

On peut en déduire que, plus on remonte dans la préhistoire germanique, plus les anthroponymes composés se raréfient et

sont limités à la classe dirigeante. Ils ont dû être extrêmement rares au II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, puisqu'on n'en trouve pas trace en latin. Il serait toutefois téméraire de nier leur existence ; le système des mots composés germaniques (et latins) a en effet ses racines dans la période de l'indo-européen commun, c.-à-d. le III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

A côté de plusieurs affinités avec les noms composés d'autres langues indo-européennes, surtout le celtique, le système des anthroponymes composés germaniques présente aussi des particularités qui lui sont propres.

On évite l'allitération de la consonne initiale des deux termes d'un même nom composé. Le second terme ne commence jamais par une voyelle.

Dans les noms composés dont le second terme est un substantif, celui-ci est du genre masculin dans les noms d'homme (p. ex. *branda-* « glaive », *gaiza-* « javelot », *frithu-* « paix »), du genre féminin dans les noms de femme (p. ex. *hildjō-* « combat », *burg* « protectrice », *haidu-* « caractère, dignité »). Les substantifs qui présentent les deux genres apparaissent aussi bien dans les noms d'homme que de femme, p. ex. *mōda-* « courage, humeur » (cf. all. *der Hochmut, die Sanftmut*). Toutefois, les noms d'armes comme second terme étaient réservés aux hommes.

Dans les noms composés dont le second terme est un adjectif, celui-ci désigne des vertus viriles, surtout guerrières, dans les noms d'homme (p. ex. *baltha-* « courageux », *hardu-* « courageux », *mērja-* « renommée »), mais des vertus féminines dans les noms de femmes (p. ex. *linthja-* « tendre, doux », *swinth-* « véhément » : cf. les furies). Comme premier terme, à quelques exceptions près, les mêmes mots apparaissent dans les noms d'homme et de femme.

Par contre, dans les noms dérivés (y compris les hypocoristiques), c'est la désinence qui constitue l'indice du sexe, p. ex. francique *Ado* masc., *Ada* fém., *Berhto* masc., *Berhta* fém.

On peut former des hypocoristiques (c.-à-d. des formes abrégées ou élargies à valeur affective : diminutifs, augmentatifs, etc.) en partant soit de noms dérivés (p. ex. *Adilo*, de *Ado*), soit de noms composés.

Les hypocoristiques de noms composés sont presque toujours dérivés du premier terme, p. ex. *Berhto* de *Berht-hravn*, *Berno* de *Bern-hard*, *Arno* de *Arn-wald*. Les cas sont rares où la consonne initiale du second terme est reprise également, p. ex. *Theumo* de *Theud-mār*, *Theubo* de *Theud-berht*.

Comme en celtique, les hypocoristiques germaniques se prêtent facilement à des assimilations (*Berhto* devenant *Betto*, *Berno Benno*, *Arno Anno*, *Hildio Hiddo*) et à des gémimations de la dernière consonne (*Sicco* de *Sigufriht*).

En Gaule, le nombre des formations hypocoristiques germaniques a augmenté par l'introduction de suffixes d'origine belge (-*in*, -*lin*, -*kin*) ou romane (-*tso*) : *Leudin*, *Leudolin*, *Leudtso*, etc. Les graphies romanes (*Leudenus*, *Leudolenus*, etc. à côté de *Leudinus*, etc.) prouvent que cet *i* était bref. Par la suite, les formations hypocoristiques ont gagné également les régions de langue germanique, où le *i* a été allongé sous l'influence du suffixe diminutif germanique *-īn*.

Il ne faut pas confondre les hypocoristiques authentiques avec les noms d'origine enfantine qui ont dû désigner d'abord divers membres de la famille. Ces noms sont très anciens, puisqu'on les retrouve également à l'état d'appellatifs dans plusieurs langues indo-européennes. Par exemple *Atto* (cf. gothique *atta* « père », latin *atta* « grand-père », grec *atta* « pépère »), *Ammo*, *Amma* (cf. ancien haut-allemand *amma* « nourrice », latin *amma* « mère »), *Ano*, *Anno*, *Anna* (cf. ancien haut-allemand *ano* « ancêtre », latin *anus* « vieille femme », grec *annis* « grand-père »), *Pappo* (cf. grec *pappa* « papa », *pappos* « grand-père »).

Par leur sens, les noms dérivés en ancien germanique se rapprochent des noms dérivés belges, celtiques et latins, p. ex. *Cimberius* « le Cimbre » et *Nasuas* « le nez » cités plus haut.

Pendant l'apogée des noms composés germaniques, c.-à-d. du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, on peut attribuer les éléments composants principalement aux champs sémantiques suivants :

a. *La guerre, l'idéal héroïque :*

Combat : *gundjō*, *hildjō*, *badwō*, *hathu-*, *wīga-* (comme second terme, *wih* signifie « combattant ») ; armée : *harja-* (comme second terme, « soldat »), *fulka-* ; victoire : *sigu-* ; gloire : *hrōti-* et les adjectifs *mērja-*, *hluta-*, *berhta-* ; courageux : *baltha-*, *hardu-*, *kōni-* ; armes : *branda-*, *agjō* « épée », *gaiza-* « javelot » ; armure *brunjōn-* « corps de cuirasse », *helma-* « heaume », *grīman-* « masque ».

b. *Les animaux qui symbolisent les vertus guerrières :*

*Arn-* « aigle », *bernu-* « ours », *evura-* « sanglier », *wulfa-* « loup », *hravna-* « corbeau » (l'oiseau qui prédit l'avenir).

c. *Le pouvoir :*

*Rīk-* « roi, puissant », *walda-* « commandant », *warda-* « garde », *magina-* « puissance », *munda-* « protection » (comme second élément, « protecteur »), *burg-* « protection » (comme second élément, « protectrice »), *frithu-* « paix ».

d. *Le patrimoine :*

*Athala-* « noblesse », *ōthila-* « patrimoine », *auda-* « possession », *landa-* « terre », *haim* « habitation ».

e. *La religion :*

*Guda-* « dieu », *ansu-* « dieu inférieur », *alvu-* « elfe, esprit », *Irmina-*, *Ingu-*, noms de dieux, *ragina-* « l'arbitraire des dieux, destinée ».

f. *La grâce divine (dans les noms de femme) et l'amitié :*

*Flēdi-* « beauté », *leuva-* « aimable », *wini-* « ami ».

g. *Noms de peuples célèbres :*

*Rūm* « Rome », *Frankōs*, *Wandilōs*, *Winithōs*, etc.

À l'origine, non seulement les éléments composants, mais également les noms composés entiers ont eu un sens. Cela ressort surtout des noms attestés les plus anciennement. Les noms composés les plus anciens semblent toujours être des composés déterminatifs, c.-à-d. que le premier terme détermine le second.

En outre, le fait que les noms composés anciens ont dû appartenir en majorité à la classe supérieure est révélé par le sens des seconds termes. Voici quelques exemples dont le sens est évident : *Chariowalda*, plus tard *Hariwald*, « commandant d'armée », *Segimērus*, *Sigumār* « renommé par sa victoire » ; *Segimundus*, *Sigimund* « protecteur par sa victoire » ; *Saligast* « logeant dans un sali » ; *Ansugāsal* « otage des dieux (inférieurs) » ; *Albuwini* « ami des elfes » ; *Evrhard* « courageux comme le sanglier ».

Les composés possessifs, dans lesquels le porteur du nom est caractérisé par l'objet ou le trait moral indiqué par le nom, semblent être secondaires, p. ex. *Hathubrand* « glaive de combat ».

D'après la Lex Salica, rédigée entre 507 et 511, le nouveau-né recevait un nom dans les huit jours (*infra novem noctibus*, 24, 6). Aussi longtemps qu'il était sans nom, il n'avait pas plus de droits que le fruit dans le ventre de la mère. Ce n'est donc qu'à partir de la cérémonie baptismale (païenne d'abord) que l'individu entrait en pleine jouissance des droits humains.

## 6. La variation thématique

À partir de la période mérovingienne apparaissent de plus en plus de noms composés dont le sens principal est difficile à saisir.

La cause principale de cette évolution vers le vide sémantique des noms composés est la variation thématique (Namengliedvariation). C'est ainsi qu'on désigne un procédé de dénomination qui consiste à donner à l'enfant un nom dont l'un des deux éléments est pris dans le nom du père, de la mère ou d'un autre parent. Le premier exemple s'observe au début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. : le fils du roi chérusque Segestes (nom dérivé : *segu-* « victoire » + suffixe *-est*) s'appelle Segimundus (nom composé : « protecteur par sa victoire »). Cet exemple montre en même temps que la variation thématique a été précédée par la variation suffixale (celle-ci dans les noms dérivés). La généalogie des rois mérovingiens offre de beaux exemples, p. ex. Theudericus (père), Theudebertus (fils), Theudebaldus (petit-fils). Le fait qu'un élément *hluta-* « renommée » entre dans plusieurs noms

de rois mérovingiens des V<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> siècles (Chlodio à Cambrai, Chlodowich à Tournai et ses fils Chlodomēr et Chlothachar, puis Chlodoric à Cologne) corrobore l'assertion du chroniqueur Grégoire de Tours que tous les rois mérovingiens étaient apparentés.

Dans les Pays-Bas méridionaux, on trouve des exemples jusqu'au X<sup>e</sup> siècle (p. ex. 950-953 *Erkenburoc*, sa fille *Werenburoc* et son fils *Weremund*, serfs dans la région gantoise [DB, 48]), dans les Pays-Bas septentrionaux jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle (1083 faux XI<sup>e</sup>, *Gerbrandus* et *Isbrandus*, frères, probablement membres de la famille seigneuriale de Haarlem [Koch 1970, n<sup>o</sup> 88, 183]).

La variation thématique a également été d'un emploi courant en Gaule romane jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle. Le fait que les Romains ne comprenaient pas le sens des éléments constitutifs des noms germaniques conduisait à de faux découpages, qui entraînaient la création de thèmes factices. Les mariages entre personnes portant un nom germanique d'une part et un nom roman de l'autre produisaient des noms hybrides où un élément germanique est combiné à un élément roman, p. ex. *Ursmarus* (*ursus* « ours » + *mērja* « renommée »), *Domnigisilus* (*dominus* « seigneur » + *gīsal* « otage »), *Eolrad* (découpage artificiel du nom grec *Eulalia* + *rēda-* « conseil »).

Une conséquence non moins importante de la variation thématique fut le nombre presque illimité d'anthroponymes différents. Aux V<sup>e</sup> – IX<sup>e</sup> siècles, on observe un foisonnement de noms germaniques différents.

## 7. L'appellation patronymique

L'évolution vers le vide sémantique des noms composés fut encore favorisée par deux autres facteurs.

D'abord le fait qu'un nombre toujours grandissant de mots entrant dans la formation des noms tombèrent en désuétude dans le langage quotidien. Ils ne furent plus compris.

Ensuite la réduction phonétique continue des noms, entraînant l'homonymie d'éléments auparavant distincts. Par exemple, les thèmes *athala-*, *alla-*, *alda-*, *alvu-*, *alha-* se réduisirent tous

à *al*, du moins devant une consonne. Après une consonne, *warda-* et *hardu-* se réduisirent à *-ard*. De même, *wald* et *wulf* perdirent leur *w* après consonne et tendaient à se confondre. Cette homonymie fut l'une des causes de l'appauvrissement du trésor onomastique.

La cause majeure de cet appauvrissement fut cependant le remplacement graduel de la variation thématique par l'appellation patronymique (*vernoeming*, *Nachbenennung*), c.-à-d. la transmission intégrale des noms. Ce n'était plus l'un des éléments du nom des parents ou des grands-parents qui était héréditaire, mais le nom entier d'un des aïeuls. Entre les deux systèmes, on observe une longue période de transition pendant laquelle ils sont employés concurremment.

Les premiers exemples d'appellation patronymique s'observent dès le V<sup>e</sup> siècle dans les lignées royales des Germains orientaux : Goths (p. ex. *Theudoric*), Burgondes, etc. Il y a là sans doute des influences du monde hellénique et du Proche-Orient, où l'appellation patronymique remonte à la Haute Antiquité.

Dans la maison mérovingienne, le nouveau système fait son entrée au VI<sup>e</sup> siècle, suite au mariage de Chlodowich avec une princesse burgonde, Chlothichildis (± 490).

Les mots suivants, prononcés lors du baptême de Clothaire II, expriment le vœu que le nouveau-né puisse réaliser ce que son nom signifie et égaler par ses vertus l'ancêtre éponyme : « *crescat puer et huius sit nominis exsecutor ac tale potentia polleat, sicut ille quondam, cuius nomen ineptus est* » (Grégoire de Tours, 10, 28).

Aux VI<sup>e</sup> – VII<sup>e</sup> siècles, on observe même dans la dynastie mérovingienne que le nom du nouveau-né (*Guntchramnus*, *Sigebertus*) peut exprimer sa prédestination à régner sur telle ou telle partie du royaume.

Après leur avènement au trône, les Carolingiens, qui pratiquent l'appellation patronymique (*Pippinus*, *Karolus*) depuis le VII<sup>e</sup> siècle en tant que maires du palais, sanctionnèrent leur prise du pouvoir non seulement par le sacre (qui est d'origine orientale lui aussi), mais également par l'introduction de noms royaux mérovingiens (*Hludowicus*, *Hlotarius*). Plus tard, les

Capétiens imiteront cet exemple, de sorte que Louis XVIII porte au XIX<sup>e</sup> siècle le même nom que le roi franc tournaisien Chlodowich au V<sup>e</sup> siècle. L'appellation patronymique, jointe au peu d'importance des noms de famille, est d'ailleurs restée une caractéristique des lignées royales jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

A l'exemple des rois de France, les nobles vont adopter également l'appellation patronymique.

Le premier exemple connu dans les anciens Pays-Bas apparaît en 867 : Liodricus et son fils Liudricus, tous deux propriétaires dans la région de l'Yser [DB, 68]. La maison comtale de Flandre pratique l'appellation patronymique dès le 3<sup>e</sup> quart du IX<sup>e</sup> siècle (Balduinus, etc.). Les comtes de Hainaut (Ranginarius, etc.), les comtes de Hollande (Gerulfus, Theodoricus, etc.) suivent à distance. Au XI<sup>e</sup> siècle, le nouveau système a déjà acquis droit de cité dans les familles nobles de Flandre. Par exemple, 996-1026 Erkenrad et sa fille Erkenrad, propriétaires dans la région gantoise [DB, 188]; 1031-3 Folkardus, châtelain de Gand, et son fils Folkardus [DB, 193]. Pendant de longs siècles, les seigneurs de Gavere s'appelleront Razo [Warlop]. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, l'appellation patronymique est pratiquée dans toutes les couches de la population.

L'appellation patronymique menait à un appauvrissement pénible du trésor anthroponymique. Du moment où ce n'étaient plus les thèmes des noms composés en entier qui étaient hérités, la faculté de créer de nouvelles combinaisons disparut et le réservoir de noms disponibles se réduisit considérablement. En même temps, on assiste à une explosion de la population. Il s'ensuit au XI<sup>e</sup> siècle une grande pénurie de noms.

Une autre conséquence du fait que les noms étaient hérités de père et fils ou de grand-père en petit-fils fut que beaucoup de noms se cantonnèrent désormais dans quelques familles seulement. Comme les tendances novatrices des XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles portent un coup mortel à tant d'anciens noms germaniques et que les patronymes deviennent héréditaires précisément au XIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup de noms germaniques devenus rares aux XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècles ne survivent plus au XIII<sup>e</sup> siècle comme pré-noms, mais uniquement dans les noms de famille.

D'autre part, le phénomène de l'imitation des classes supérieures par les classes inférieures fut plus vivace que jamais. Les noms en usage dans les classes supérieures furent empruntés avidement par les classes inférieures. Le fait d'être portés d'abord dans les lignées royales ou comtales a assuré un grand avenir à un nombre très restreint d'anciens noms germaniques. Ce fut d'ailleurs également le cas des nouveaux noms dont il sera question ci-après.

### 8. Les nouvelles modes anthroponymiques

L'appauvrissement du trésor onomastique suscita des réactions. L'une d'elles consista à introduire de nouveaux noms. Les mariages internationaux entre princes et princesses y contribuèrent largement. L'autre consistait à adjoindre un surnom au nom précédemment unique. Dans le nord de la Gaule, ces deux nouvelles modes s'annoncent au XI<sup>e</sup> siècle. Elles bouleverseront l'ancien système onomastique au XII<sup>e</sup> siècle. Ici aussi, les classes dirigeantes donneront l'exemple. Aux XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles, le nouveau système est adopté par toutes les couches de la population.

### 9. Noms non germaniques

Les invasions germaniques n'avaient pas balayé les noms antérieurs. Au contraire, beaucoup de ces noms avaient survécu aux invasions. On peut discerner :

#### 1° *Les noms belges*

Le fait que plusieurs noms belges se retrouvent dans des noms d'établissement mérovingiens, surtout en Flandre (p. ex. Kane-gem, Papegem, Petegem, Pikkelgem, Poperinge, Potegem) [TW, 552, 786, 792, 796, 805, 806] prouve qu'ils sont subsistés jusque vers le VII<sup>e</sup> siècle. Le nom Gimmo, issu de *Gimio*, apparaît encore à Tournai en 994 [DB, 183]. Le nom Poppo a même été emprunté par le germanique. On est en outre surpris de voir qu'une famille aussi importante que celle des maires du palais,

originaire de la Hesbaye, porte des noms belges (*Pippin* « petit », *Karol* « chéri »).

2° *Des noms latins ou transmis par le latin*

- a. Noms latins antéchrétiens, p. ex. 649 *Macrinus* « le maigre », témoin à Saint-Omer [DB, 7]; 866 *Almiba*, serve à Ville-en-Hesbaye (du latin *almus* « bienveillant ») [Joris & Despy]; 941 *Orevia* (du latin *aurum* « or ») et *Volemia* (du latin *Volumnia*), tributaires en Cambrésis [Despy, 1143].
- b. Noms latins chrétiens, p. ex. 866 *Benedicta* et *Veneranda*, serves à Ville-en-Hesbaye [Joris & Despy]; 1050-1080 *Alserga*, serve à Walcourt (de *holosēricus* « tout de soie »); 800 *Deodatus* « donné par Dieu », propriétaire à Sains-lès-Fressin [DB, 40].
- c. Noms chrétiens d'origine grecque, p. ex. VI<sup>e</sup> siècle *Scupilio*, archiprêtre à Arras <sup>(2)</sup>; VII<sup>e</sup> siècle *Eusebia*, fille de sainte Rictrude qui fut la fondatrice de l'abbaye de Marchiennes; 885 *Anastasius*, serf à Querrieu [DB, 80]; 1050-1080 *Eulalia*, serve à Walcourt<sup>(3)</sup>.

Les noms latins ou transmis par le latin se rencontrent surtout dans les régions restées romanes (y compris la région tréviroise, qui était autrefois romane). Ils sont portés en majorité par des serfs, et parmi eux en tout premier lieu par des serves. Cela ressort par exemple d'un acte de 941 relatif à une famille de serfs du Cambrésis, où la mère s'appelle *Orevia*, les deux fils *Gotlandus* et *Gerwinus*, les trois filles *Ivorina*, *Volemia* et *Plectrudis* [Despy, 1143]. Cela signifie que ces noms n'ont cessé d'être portés dans le nord de la Romania depuis le IV<sup>e</sup> siècle ; ils sont en outre l'indice d'une christianisation au IV<sup>e</sup> siècle. Mais en général, ils n'ont pas survécu aux X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles.

D'autres noms latins ou d'origine grecque, qu'on rencontre également en pays flamand, semblent être au contraire les pré-curseurs de la grande innovation du XII<sup>e</sup> siècle : 745 *Felix*,

<sup>(2)</sup> Alcuinus, *Vita Sancti Vedasti*.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Etat de Namur, Chartrier de la collégiale Notre-Dame de Walcourt, n<sup>o</sup> 1.

prêtre à Roksem [DB, 31]; 885-886 Dominicus, témoin à Zingem [DB, 134]; 941 Gorgius, témoin à Gand [DB, 146]; 962 Benedictus, moine de Saint-Bertin; 981 Desiderius, témoin à Gand [DB, 171].

Au XI<sup>e</sup> siècle, des noms latins ou d'origine grecque apparaissent d'abord dans la classe dirigeante : 1038 Eustachius, comte de Boulogne; milieu du XI<sup>e</sup> Florentius, comte de Hollande.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les noms latins ou d'origine grecque deviennent particulièrement nombreux. Ils sont portés désormais par de nombreuses personnes appartenant à toutes les couches de la population. Ainsi Agnes, Alexander, (A)mabilia, Ambrosius, Amilius, Antonius, Appolonius, Basilius, Beatrix, Benedictus, Bonifatius, Catharina, Cecilia, Christianus, Christina, Clementia, Constantinus, Dominicus, Egidius, Eustachius, Florentius, Georgius, Gervasius, Gregorius, Laurentius, Leo, Macharius, Margareta, Marsilius, Martinus, Mauritius, Nicasius, Nicolaus, Remigius, Sapientia, Sibia, Sophia.

Certains de ces noms doivent leur popularité au fait d'être portés par des rois ou des comtes : Agnes, Beatrix, Eustachius, Florentius, Sibia, Sophia, etc. D'autres sont des noms de saints de renommée internationale : Ambrosius, Benedictus, Gervasius, Gregorius, Nicasius, Nicolaus, Remigius, etc. Il est évident qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle, surtout de la seconde moitié, l'usage se répand de donner au nouveau-né un nom de saint célèbre.

### 3° *Des noms bibliques*

Avant le XII<sup>e</sup> siècle, les noms bibliques sont rares eux aussi. Un pourcentage remarquable est porté alors par des ecclésiastiques. Par exemple 634 Paulus, évêque de Verdun; fin VII<sup>e</sup> Johannes, abbé de Saint-Pierre de Gand; 830 Johannes, moine à Gand; 866 Aaron et Jonathas, moines à Prüm; 911 Stephanus, évêque de Cambrai; 949-954 Andreas, moine à Gand. L'hypothèse est séduisante que beaucoup de personnes qui portaient un nom biblique avant le XII<sup>e</sup> siècle aient été voués par leurs parents à une carrière ecclésiastique ou aient adopté eux-mêmes un nom biblique lors de leur entrée en religion. Cela correspondrait aux noms des rois mérovingiens qui reflètent une prédestination politique.

Quelques rares noms bibliques se rencontrent également dans la noblesse, p. ex. 941 Isaac, comte de Cambrai; 988 Suzanna, comtesse de Flandre. Dans les classes inférieures, ils semblent avoir été encore plus rares, p. ex. 866 Salomon, serf à Ville-en-Hesbaye [Joris & Despy].

Au XII<sup>e</sup> siècle, les noms bibliques deviennent très fréquents et sont portés de plus en plus par des personnages laïcs. Alors qu'on préférerait précédemment des noms tirés de l'Ancien Testament, ce sont surtout maintenant les noms du Nouveau Testament, ceux des apôtres d'abord, qui sont en faveur. Exemples de noms tirés de l'Ancien Testament : Abraham, Adam, Daniel, David, Helias, Jonathas, Salomon, Zacharias. Du Nouveau Testament : Andreas, Bartholomeus, Elisabeth, Jacobus, Johannes (très fréquent), Matheus, Mathias, Paulus, Petrus, Philippus, Simon, Stephanus, Thomas. Il faut y ajouter Jordanus, tiré du nom du fleuve dans lequel Jésus a été baptisé.

C'est à nouveau au culte des saints que l'on peut attribuer la popularité du nom des apôtres et de quelques autres figures du Nouveau Testament.

Le nom de la sainte par excellence, Marie (en roman *Maroie*), ne devient toutefois populaire qu'à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et cela d'abord en Artois et en Picardie. Au XIII<sup>e</sup> siècle, elle occupe déjà la première place parmi les noms de femme dans ces régions.

4° *Des catégories d'importance secondaire* sont les noms tirés de la liturgie (Osanna, Antiphona, Natalis devenu Noël, Paschalis, etc.) et ceux empruntés à la littérature : les romans de la Table Ronde (Iwain, Walawain, Brien, Merlin, etc.) et des chansons de geste (Olivier, etc.). C'est à nouveau au XII<sup>e</sup> siècle surtout qu'ils sont devenus populaires.

Somme toute, qu'il s'agisse de saints, de princes, de personnages de la littérature, on peut les grouper tous sous le même nom : les héros. Depuis les temps préhistoriques jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, le peuple a toujours vénéré les héros.

Au XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles, la régression des noms germaniques et la popularité croissante des noms de saints est spectaculaire.

Partout, Johannes (Jean, Jan) est de loin le nom d'homme le plus fréquent. Parmi les femmes, c'est Margareta en Flandre flamande, Maria en Flandre romane. Aux noms de saints honorés par l'Eglise toute entière viennent s'ajouter ceux des saints locaux. Ainsi à Bergues, Winnoc est en faveur aux XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles.

Enfin, le Concile de Trente (1545-1563) rend obligatoire les noms de saints comme nom de baptême.

Les noms tirés de l'Ancien Testament perdent leur popularité à la fin du Moyen Age. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le protestantisme les remet à l'honneur.

Aux XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècle apparaissent dans les classes supérieures les premiers exemples de prénoms doubles. Ils deviennent fréquents au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 10. Les hypocoristiques

Aussi longtemps que les textes sont rédigés en langue latine, ce sont en général les formes pleines des noms qu'on voit citées. Dès que la langue vulgaire fait son apparition, donc au XIII<sup>e</sup> siècle, on constate que dans le langage quotidien, les formes pleines étaient remplacées par des formes moins solennelles, diminutives ou augmentatives : les hypocoristiques.

En pays flamand, les hypocoristiques s'obtenaient surtout par l'abrègement des noms, en conservant généralement la syllabe accentuée, p. ex. (noms germaniques :) Arnoud : Noud, Boudin (de Boudwine) : Boud, Heinric : Heine, Ingelram : Ram, Lambrecht : Lam, Willem : Wille, Machtilde : Matte ; (noms latins, grecs, bibliques :) Adaem : Daem, Abraham : Braem, Amelis : Melis, Andreas : Dries, Egidius : Gillis, Eustachius : Staes, Iwain : Wain, Laurentius : Lauwer ou Leur, Nicolaus : Claus ou Clais, Simoen : Moen, Thomaes : Maes, Amabilia : Mabe, Beatrix : Trise ou Bate, Catharina : Calle, Elisabeth : Bette, Isabele : Bele, Marie : Maeie, Margareta : Griete ou Griele. Ces formes abrégées pouvaient être allongées avec des suffixes, par exemple :

*-in* : Boudin, Boidin ; Canin (Christiaen) ; Casin (Nicasius) ; Danin (Daniel) ; Coppin (Jacob) ; Lippin (Philips) ; Moenin (Simoen) ; Noitin (Arnoud) ; Stasin (Eustaes) ; Woitin (Wouter).

- lin* : Bladelin, Hugelin
- kin* : Casekin, Danekin, Hannekin (Johannes), Heinekin, Coppekin, Willekin ; (noms de femmes :) Betkin, Maeikin, Annesekin.
- man* (second terme de composés devenu suffixe) : Heineman.

En pays roman, les abrègements purs étaient beaucoup moins fréquents, p. ex. Cole (Nicolaus), Lambe (Lambert), Tasse (Eustasse), Marghe (Margherite), Trisse (Beatrisse). Les hypocoristiques romans sont généralement constitués d'une forme abrégée ou même pleine à laquelle s'ajoute un suffixe, p. ex. :

- ot* (cas sujet : -*os*) : Alardot, Eliot, Gerardot, Gillot, Hacot, Hanot, Henriot, Huot, Jacot, Jehanot, Phelippot, Pierot, Willemot, Willot, Wiot (cas sujet : Alardos, etc.).
- elot* : Bertelot, Crestelot, Huelot, Robelot, Wautelot.
- et* (cas sujet : -*ès*) : Adenet, Asset, Baudet, Deniset, Ernolet, Gillet, Gosset, Haket, Hanet, Henriet, Huet, Jaket, Jehanet, Lionet, Martinet, Michelet, Pieret, Simonet, Walet, Willemet.
- elet* : Anselet, Hostelet, Robelet.
- in* (cas sujet : -*ins*) : Baudin, Bernardin, Casin (de Nicaise), Colin (de Nicole), Copin (de Jacob), Danin, Gardin, Hanin, Jakin, Jakemin, Jehanin, Masin, Monin, Pierin, Raulin, Renaudin, Robin, Tassin (de Eustasse), Wilardin.
- inet* : Robinet.
- on* (cas sujet : -*ons*) : Asson, Estevenon, Hanon, Jakemon, Tirion. Suffixe cumulatif -*chon* : Robechon, p. ex.
- ard* (issu du second terme de composés *hard* ; cas sujet : -*ars*) : Colart (de Nicole), Hanart, Huart, Jakemart, Mikart (de Michiel), Monart, Tassart. Par faux découpage de noms tels que *Crestelot*, on obtient *Lotin* et *Lotard*.

Les hypocoristiques portés par des femmes se forment à l'aide d'un des suffixes -*et*, -*ot*, -*on* lorsqu'ils sont dérivés de noms de femme, p. ex. :

- et* (cas sujet : -*ès*) : Marget.
- ot* (cas sujet : -*os*) : Margot, Marot, Emmelot.
- on* (cas sujet : -*ons*) : Alison, Ameçon, Mahachon, Emmelot.

Par contre, les hypocoristiques portés des femmes prennent un *-e* final lorsqu'ils sont dérivés d'hypocoristiques masculins, p. ex. :

*-ete* : Bilete, Jehanete.

*-ote* : Crestelote, Gillote, Jacote, mais aussi Marote.

*-ine* : Asseline, Emmeline, Jakemine, Jakine.

*-one* : Pierone.

Beaucoup d'hypocoristiques romans ont été empruntés par le flamand. Dans ce cas, leur aspect phonétique est flamandisé, p. ex. : Berteloot, Baudelot, Gilloot, Kersteloot, Widoot, Colaert, Haket, Hannoen. L'emprunt d'hypocoristiques flamands par le roman est plutôt rare, p. ex. Wilekin.

En partant d'hypocoristiques, le suffixe *-ard* est entré également dans la formation d'appellatifs et de sobriquets, non seulement en roman, mais également en néerlandais (*-aert*).

## 11. Les surnoms (toenamen)

Avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, les surnoms sont extrêmement rares dans le nord de la Gaule. C'est surtout dans les classes supérieures qu'on observe les premiers exemples. Dans le Midi, ils apparaissent déjà au X<sup>e</sup> siècle. Ils abondent à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Vers le XIII<sup>e</sup> siècle, ils deviennent héréditaires : les surnoms sont devenus des noms de famille.

Il convient de distinguer quatre catégories dans les surnoms : les patronymes et matronymes, les noms d'origine et de résidence, les noms de profession et de dignité, et les sobriquets.

## 12. Les patronymes et matronymes (patroniemen en metroniemen)

Des renseignements généalogiques, surtout la mention du nom du père, se rencontrent de façon sporadique assez tôt déjà au Moyen Age. Par exemple, 793 *Liudgerus filius quondam Hredgaeri* dans un acte de Wichmond en Gueldre [DB 346]; 828 *Gerouuardus filius Landauuardi* dans un acte d'Utrecht [DB 316];

981 *ego Arnulfus filius Theodrici comitis et Arnulfus filius Hilduini pro anima nepotis nostri Balduini filii Everardi* dans une charte de Saint-Pierre de Gand [DB 170]. Il est évident que ces mentions isolées ne constituent pas encore des patronymes.

Ce n'est que vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle que naît, du moins en Flandre, la coutume d'ajouter au nom du fils la mention *filius* suivie du nom du père au génitif. Les premiers exemples s'observent en Flandre romane : 1047 *Arnulfus filius Theoderici*, témoin à Tournai [DB 200]; 1047 *Rodbertus filius Hunonis*, témoin à Arras [DB 202]. Un acte de 1070 concernant Harnes en contient déjà plusieurs : *Gerolfus filius Folmeri*, *Balduinus filius Achard*, *Lietardus filius Goslai*, *Hugo filius Hugonis*, *Gerardus filius Sigeri* [DB 214]. Dans cette liste, deux noms figurent au cas régime roman : *Achard* et *Goslai*. En territoire néerlandais, les premiers exemples apparaissent dans un acte délivré à Bruges en 1089 : les témoins appartenant à la noblesse *Athelardus filius Cononis* et *Heggardus filius Gutharii*, et les censitaires (habitant Oostkerke) *Herradus filius Wlbergis*, *Tancredus filius Renburgis* et *Tancredus filius Godaberti* [DB 298].

Au cours du XII<sup>e</sup> siècle, ce type patronymique disparaît graduellement en Flandre romane. Ce n'est que très exceptionnellement qu'on rencontre encore des exemples dans le nécrologe (écrit en roman) de la Confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras, commencé en 1194, p. ex. 1199 *Wautiers fils Gilain*, 1202 *Nicolas fils Hersent*. Il n'y a plus aucun exemple dans les chartes romanes du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, exception faite d'une charte romane de Saint-Omer de 1222, où ils sont relativement nombreux : *Mars le fils Lowig*, *Jehan le fils Mars*, *Johan le fils dame Ysabel*. Or, au XIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Omer faisait encore partie du domaine linguistique néerlandais. Sur à peu près 2 600 contribuables des régions romanes enregistrés dans les rôles du 50<sup>e</sup> denier d'Artois à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il n'y en a que trois qui portent un patronyme appartenant à ce type : *Jakemins fiex Ricaut*, *Jokos li fieus Seuwin*, *Herbers li fius Tassart*.

En territoire néerlandais par contre, les exemples abondent pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle. Par exemple *Willekin Lambrechts*

*soene* dans un acte écrit à Bruges en 1268. Toutefois, on préfère encore à Bruges pendant longtemps une forme à demi-latine dans les chartes : p. ex. 1263 *Gillis f. Heins*.

Ensuite, ce type devient de moins en moins fréquent en Flandre au XIV<sup>e</sup> siècle. En Hollande par contre, il reste encore en usage pendant des siècles.

Voici quelques exemples pris dans les livres de bourgeoisie de Bergues, d'après la table qu'en a publiée Melle Thérèse Vergriete (1390-) : *Adeelenzone*, *Aelbrechtssone*, *Aernoudsone*, *Braemszone*, *Christiaenssone*, *Claiszone*, *Corneliuszone*, *Floreinsone*, *Gilliszone*, *Godevaertsoene*, *Heinrycsone*, *Hughensone*, *Jacobsoene*, *Janssone*, *Pauwvelssone*, *Pietersone*, *Zeigherssone*, *Simoenszoene*, *Weinssone*, *Willemszone*, *Wilssone*, *Wouterssone*.

À Bergues, la graphie *suene* se rencontre au XVI<sup>e</sup> siècle : 1558 *Aertssuene*, *Jansseune*, *Pieterssuene*, 1598 *Gilseune*, 1607 *Cornelissuene*, 1618 *Adriaenssuene*. Le *-e* final tombe vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : 1580 *Janssen*, 1621 *Aertsen*, 1629 *Cornelissen*. Dans des cas tout à fait exceptionnels, *zone* peut garder un accent secondaire : actuellement *Florizoone*.

Une sous-catégorie de ce même type patronymique est constituée par les patronymes et matronymes où le nom du père ou de la mère est précédé par le mot *sheren* (devenu *ser* dès le XIII<sup>e</sup> siècle) resp. *vrowen* (devenu *vore*, *ver* dès le XIII<sup>e</sup> siècle). Devant une voyelle, la consonne finale *-n* est généralement conservée, p. ex. *veren Adelen* (actuellement *Vernaelde*). En latin, *ser*, *ver* est traduit par *domini*, *dominae*, p. ex. 1267 *Clais f. domini Willemans* à Bruges. La traduction romane *Johan le fils dame Ysabel* dans une charte de Saint-Omer de 1222 a déjà été citée plus haut. Le titre indique que les personnes portant ces noms font partie des classes supérieures : noblesse, bourgeoisie, clergé.

Voici quelques exemples tirés des plus anciennes chartes en langue néerlandaise : 1260 *Willem cer Heinrikes sone* à Gand, 1264 *Storem cher Alards soene* et *Hugheman ver Gertruden soene* à Bruges, 1267 *Willem hare Jans sone* et *Jan voren Katelinen zone* à Lubbeek.

Le titre *ser*, *ver* peut tomber de bonne heure. Ainsi, 1263 *Johannes filius domini Lamsoets* à Bruges est appelé *Jan f.*

*Lamssoets* en 1264. Le seconde sous-catégorie peut donc être absorbée par la première.

Toutefois, c'est généralement le mot *sone*, *dochter*, qui est omis plus tard. A Calais, on observe des exemples dès 1268 : *Boid vrou Rosen* et *Jordanus vrou Sapien*. Autres exemples calaisiens : 1289 *Eustachius dame Griete* (traduction romane, actuellement *Vergriete*), 1291 *Stasin vrou Agten*, 1298 *Adam ser Adames*, *Stas ser Boid* (avec chute précoce du -s du génitif), *Lai ser Heins*, *Adam ser Lammins*, *Boid ser Maes*, *Gilles vrou Asen*, *Stas vrou Hieven*, *Clai vrou Sibilien*, *Boid vrou Trisen*. À Bergues : 1432 *Willem sheer Lammyns*, 1440 *Willem sheer Willems*, 1390 *Jan ver Loten*, *Simon ver Maten*, 1456 *Lippin ver Ieve*. Actuellement *Sergheraert*, *Serlooten*, *Sepieter*, *Servrancx*, *Vergriete*, etc.

Le type patronymique de loin le plus fréquent est celui où le nom du descendant est suivi du nom de l'ascendant sans aucune modification, ce qu'on peut appeler la juxtaposition. Le prénom et le patronyme se trouvent toujours au même cas.

Dans nos régions, ce type apparaît d'abord en territoire roman. L'exemple le plus ancien est celui du châtelain de Tournai : 1088 *Radolfus qui et Everardus*, 1092 *Radolfus cognomine Ewardus* (appelé plus loin *Ewardus* dans la même charte) (DB 219); forme romane : 1222 *Evrars Radols*.

En territoire néerlandais, l'un des premiers exemples est celui des seigneurs de Malines : 1140 *Walterus Bertolt*.

Le type est très fréquent dans le nécrologe (roman) de la confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras (1194-) (Berger). Il est extrêmement fréquent dans les rôles du 50<sup>e</sup> d'Arras de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Quelques exemples puisés dans ces rôles : au cas sujet *Jaques Acars*, *Willaumes Adans*, *Jehans Aliaumes*, etc. ; au cas régime *Jehan Auestin*, *Herbert Clarbaut*, *Pieron Crespin*, etc. Surtout dans la région de Lens, le patronyme est précédé de l'article : au cas sujet *Colins li Gilos*, etc. ; au cas régime *Biertoul le Raimbaut*, etc. Il subsiste encore des traces de cet usage à l'heure actuelle : *Lemahieu*, *Lestienne*, etc.

Dans le plus ancien registre d'œuvres de loi de la seigneurie de Saint-Bavon de Gand (Oostakker), les patronymes juxtaposés sont encore très rares vis-à-vis de la masse écrasante des

patronymes du type *Godescalc f. Wenemars* ; exemples : ± 1212 *Segere Coppin, contra Sigerum Lambin*, ± 1237 *contra Arnulfum Impine*.

La même impression se dégage des plus anciens documents en langue néerlandaise. Parmi les premiers exemples figurent : 1268 *Hannin Moisin* et *Arnoud Brantin* à Bruges; 1269 *Willem Adelart* à Uitkerke; 1271 *Woutere Berthout*, acc. *Wouteren Berthoude*, seigneur de Malines.

Mais à Calais, pendant le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, presque tous les patronymes sont déjà juxtaposés. Voici quelques exemples : 1268 *Henri Henekin*, 1271 *Gherart Dideric*, 1283 *Ĵakemin Adam, Ĵoris Gherart, Stasekin Ĵanot*, 1289 *Hein Danin, Boid Widoet*, 1291 *Stas Colin*, 1294 *Ĵoris Braght*, 1295 *Stas Ansel*, 1298 *Ram Heineman, Pieter Pawel*. A Calais également, *Boid vrou Rosen* (ainsi en 1268) est appelé *Boid Rose* en 1270.

Il s'ensuit qu'en Flandre, le type patronymique « génitif + *sonne* » a été en majeure partie supplanté par les patronymes juxtaposés.

À Bergues (1390-), les patronymes juxtaposés sont extrêmement fréquents : *Adaem, Aelbrecht, Aernoud, Alaerd, Aloud, Amand, Ammeloot, Anseel, Aremboud, Bernaert, Berteloot, Bertram, Boudewin, Braem, Brand, Brechtin, Kanin, Carstelood, Carstiaen, Clay*, etc.

Les matronymes juxtaposés sont rares en territoire néerlandais. A Bergues, on trouve p. ex. *Alend, Bate, Roose, Wendelmoet*.

À l'origine, les patronymes juxtaposés semblent avoir été des surnoms collectifs. C'est ce que suggèrent notamment les patronymes romans précédés de l'article : *Jehans li Rogiers* est un Rogier, quelqu'un appartenant à la maison des Rogier. Ils sont comparables aux surnoms au pluriel de l'italien (*Dominici, degli Orsini*, etc.) et aux patronymes au génitif pluriel du frison (p. ex. 1230-1238 *Tammo Thiadmera*<sup>(4)</sup>). Ils rappellent d'une part les cognomina latins, d'autre part quelques patronymes germaniques dont le plus célèbre est celui des *Amali* (au pluriel latinisé), la lignée royale ostrogothique descendant d'Amal.

(4) *Gesta Abbatum Orti Sancte Marie* (couvent de Mariengaarde en Frise) *Vita Fretherici*, ca. XLIX (ed. Wybrands, p. 61).

Beaucoup de patronymes juxtaposés se terminaient en *-in*. Cet *-in* devient *-en* (prononcé *ən*) au XVI<sup>e</sup> siècle : à Bergues p. ex. 1468 *Colin*, 1558 *Colen* ; 1419 *Stasin*, 1558 *Stasen* ; de même *Coppin*, *Lotin*, *Maertin* deviennent *Coppen*, *Looten*, *Maerten*. Cependant, dans les noms trisyllabiques et dans quelques noms bisyllabiques, cet *-in* était déjà devenu auparavant *-inc* sous l'influence des noms avec suffixe *-inc* : à Bergues p. ex. 1432 *Ghiselin*, mais déjà 1400 *Gyselinc* ; 1390 *Hannin*, 1432 *Hannincs* ; 1432 *Hebbin*, 1558 *Hebbinc*. L'un des exemples les plus anciens est celui de la famille Blevin(c) à Dudzele : 1290 *Bleivin*, 1292 *Blevin*, mais déjà 1282 *Blevinc*.

Un dernier type patronymique est celui où le nom de l'ascendant se trouve au génitif. Ce type est particulièrement fréquent dans les provinces du Brabant, d'Anvers et du Limbourg. Il est rare en Flandre. A Calais p. ex. : 1276 *Johannes Lammes*, 1282 *Henri Volkes*, *Thomas Laies*, 1290 *Bois Laies*, 1298 *Johannes Heines*. A l'origine, il s'agit sans doute de formes elliptiques où le mot *sonne* a été omis. On peut les comparer aux noms d'églises, etc., où le mot *kerke* est sous-entendu (déjà en 1253 *Sente Baves* à Gand) et aux toponymes consistant en un anthroponyme au génitif où le mot *huus*, *hofstede*, etc. est sous-entendu (exemples anciens dans les chartes brugeoises : 1266 *bi Cladkins licghende*, à Houtave ; 1268 *tusschen Hughe Malins ende Arnouds van Oestburgh*, à IJzendijke).

Il ne faut pas confondre avec les patronymes au génitif avec les noms d'origine latine ou transmis par le latin, où le *-s* est une réminiscence de la forme latine. Par exemple à Bergues : *Alexis*, *Amelys*, *Amys*, *Andries*, *Brics*, *Clais*, *Faes* (issu de *Bonefaes*), *Gorys*, *Jaex*, *Lauwers*, *Lips*, *Lucx*, *Maercx*, *Maes*, *Meeus*, *Meys*, *Pauwels*, *Sanders*, *Staes*.

En Flandre, quelques rares patronymes d'abord juxtaposés prennent également un *-s* à partir des XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles. Ainsi à Bergues : 1390 *Jan Danin*, 1408 *Willem Danins* ; 1398 *Jan Wouter*, 1418 *Jaex Wouters* ; 1413 *Joris Heinric*, *Pieter Henryx* ; 1390 *Jan Moens*, 1403 *Clay Zeighers*, 1435 *Anseel Willems*. Leur nombre augmente considérablement au XVI<sup>e</sup> siècle, bien qu'ils constituent une petite minorité. Faut-il y voir une influence

brabançonne, un –s analogique dû à l'influence des noms transmis par le latin, ou au XVI<sup>e</sup> siècle une influence exercée par les noms au génitif portés par les femmes, qui commencent à être assimilés aux noms d'homme pendant ce même XVI<sup>e</sup> siècle ?

En territoire roman, les patronymes portés par les femmes sont normalement féminisés. Dans les rôles du 50<sup>e</sup> d'Artois par exemple : *Maroie Gondree* à côté de *Jehans Gondrès*, *Maroie Martine* à côté de *Tassars Martins*, *Jehane Bardoule* à côté de *Robiers Bardous*.

Cependant, dans la région (Lens, etc.) où le patronyme était précédé de l'article, le patronyme porté par la femme restait le plus souvent au masculin : *Mehaus li Acars*, *Pierone li Ansiaus*, *Beneoite li Rogiers*. Les formes féminisées ne manquaient toutefois pas : *Margos li Andriue*, *Maroie li Rogiere*.

Dans les premiers documents en langue néerlandaise, le nom d'une femme est accompagné normalement du nom de son père ou de son mari. Par exemple 1263 *Marien* (datif) *Weitins Touwers dochter* à Dudzele [CG I, 81], 1266 *ver Lisbette ser Boidins wif was uten Hove* à Gand [CG I, nr. 43], 1267 *Adelise Herrads wedewe* à Vladslo [CG I, 110].

Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le patronyme porté par une femme se trouve normalement au génitif. A l'origine, il doit s'agir fort probablement de formes elliptiques, où le mot *dochter*, *wif* a été omis. Par exemple à Calais : 1290 *Griete Jakemins* à côté de 1287 *Michael Jakemin*, 1296 *Mate Danins* à côté de 1289 *Hein Danin*, 1298 *Mabe Gusins* à côté de *Mon Gusin*. A Bergues : 1408 *Betrise Aelbrechts*, 1295 *Margriete Ghyselins*, 1416 *Griete Jacobszoens*, 1440 *Aechte Lambrechts*, 1422 *Margriete Lippens*, 1422 *Maikin Maertins*, 1420 *Margriete Roels*, etc.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les noms de famille portés par les femmes, de quelque catégorie qu'ils soient, commencent à prendre la même forme que ceux portés par les hommes.

On peut également ranger parmi les patronymes quelques surnoms tirés d'appellatifs ou d'adjectifs qui expriment des relations familiales. Ainsi à Bergues : *de Jonghe* « le jeune », *d'Oude* « le vieux », *de Vader* « le père », *(de) Oom* « l'oncle », *de*

*Neve* « le neveu », *de Maech* « personne apparentée », *de Voghet* « le tuteur », *der Kindere* « appartenant à une association de frères et sœurs ».

### 13. Les surnoms d'origine toponymique

Il y a lieu de distinguer deux sous-catégories :

- 1° les noms d'origine ou de provenance (*herkomstnaam*), indiquant la localité ou la région d'origine ;
- 2° les noms de résidence (*woonplaatsnaam*), désignant l'endroit précis : la ferme, la maison, la rue, etc. où habite une personne.

Dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'usage s'introduit dans les documents de joindre au nom des nobles celui de leur seigneurie. Ainsi dans une charte de 1063 de l'abbaye d'Ename : *Arnulfus de Aldenarda* (Oudenarde), *Raingodus de Ganda* [DB 268]. Dès le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, cet usage se généralise. Au cours du XII<sup>e</sup> siècle, cette coutume s'étend aux bourgeois des villes, puis aux autres couches sociales : leur nom peut être accompagné de celui de l'endroit, de la ferme où ils résident. Au nom de personnes immigrées peut être joint celui de leur lieu de provenance.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on rencontre déjà, quoique rarement, des noms d'origine où la préposition *de*, *van* manque. Ainsi *Jakes Bouloigne*, *Jehan Dikemue* dans les rôles du 50<sup>e</sup> de l'Artois, 1395 *Jan Bassevelt* à Bergues.

Voici des exemples de Bergues :

- 1° noms d'origine : *van Altre* (Aalter), *van Arve* (Aire), *van Aerke* (Arques), *van Belle* (Bailleul), *van Bieren*, *van Blendeke*, *van Calys* (Calais), *van Capple*, *van Cassele*, *van Caestre*, *van Cokelare*, *van Coudekerke*, *van Ghent*, *van Alewine* (Halluin), *van Keulne* (Cologne), *van Loo*, *van Mechlene* (Malines), *van Parys*, *van Rysssele* (Lille), *van Sintomers* (Saint-Omer), *van Spikere*, *van Tilcke*, *van Triere* (Trèves), *van Veurne* (Furnes), *van Waelscapple*, *van Wormhout*, etc.

2° *noms de résidence* : *van den Abeele* « du peuplier blanc », *van den Ackere* « du champ », *van der Beke* « du ruisseau », *van den Berghe* « du mont », *van den Boomgaerde* « du verger », *van der Brigge* « du pont », *van den Broeke* « du marais », *van den Bussche* « du bois », *van den Castele* « du château », *van den Korenhuuse* « de la maison au blé », *van der Cruce* « de la croix », *van den Dale* « du val », *van den Damme* « du barrage », *van den Dycke* « de la digue », *van der Donck* « butte en terrain marécageux », *van den Doorne* « de l'épine », *van der Eecke* « du chêne », *van der Gracht* « du fossé », *van der Haghe* « de la haie », *van der Heyde* « de la bruyère », *van den Hille* « de la colline », *van den Hoecke* « du coin », *van der Hoghestraet* « de la rue haute », *van den Houte* « du bois », *van den Hove* « de la cour », *van der Kerke* « de l'église », *van den Kerchove* « de l'âtre = parvis », *van der Linde* « du tilleul », *van der Meersch* « du pré », *van der Meulne* « du moulin », *van der Mote* « de la motte », *van den Perebome* « du poirier », *van den Pitte* « du puits », *van der Smesse* « de la forge », *van de Steene* « de la pierre », *van der Steghe* « de la ruelle », *van der Straet* « de la rue », *van den Torre* « de la tour », *van den Velde* « du champ », *van den Viverre* « du vivier », *van den Walle* « de la motte », *van den Watre* « de l'eau », *van der Weede* « de la pâture ».

Au XVI<sup>e</sup> siècle, on constate dans beaucoup de noms la contraction de *van der* en *ver*, de *van den* en *van*. Ainsi à Bergues 1570 *Jan Verdonck*, 1583 *Jan Vermoote*, 1584 *Jan Verbeicke*, *Hubrecht Verhille*, 1592 *Antheunis Vermulle*, 1599 *Pieter Verstrate*, *Guilliam Verlinde*, 1602 *Jan Vermeersch* ; 1558 *Pieter van Dale*, 1566 *Willem van Ackere*.

En néerlandais, les surnoms d'origine toponymique peuvent également se présenter sous la forme d'un nom dérivé. Dans ce cas, le toponyme ou le terme topographique est suivi d'un suffixe de personnification : *-aert*, *-man*, *-are*, *-linc*. Les suffixes *-aert* (*-ard* en français) et *-man* proviennent de seconds termes de noms d'homme composés : *hard* « hardi » et *man* « homme ». A l'origine de ces surnoms dérivés se trouve l'habitude d'appeler ou de désigner un individu par son seul surnom, sans

prénom. Ils se rapprochent donc des surnoms de profession et de dignité, ainsi que des sobriquets. Exemples à Bergues :

- aert* : *Bekaert* = *van der Beke*, *Broukaerd* = *van den Brouke*.
- man* : *de Ghistelman* = *van Ghistele*, *Bekeman* = *van der Beke*,  
*Briggheman* = *van der Brigghhe*, *Scuerman* = *van der Schuren*  
 « de la grange », *Waterman* = *van den Watre*.
- linc* : *Severlinc* = *van Severen*.
- are* : *de Caslare* = *van Cassele*. A Calais 1296 *Wouterkin Colnare*  
 « Colonais » (de Cologne), 1298 *Mahieu Riselare* « Lillois ». Actuellement encore *Cappelare* « de Capple ». Le surnom se trouve au génitif lorsqu'il est porté par une femme. À Calais 1298 *Lise Colnares*.

Les étrangers immigrés sont très souvent désignés par un nom de peuple. À Bergues par exemple : *Bertoen* « le Breton », *de Brabantre* « le Brabançon » = *van Brabant*, *d'Ingelsche* « l'Anglais », *de ŷeude* « le Juif », (*de*) *Schot* « l'Écossais », (*de*) *Vlaminic* « du pagus de Flandre », *de Vriese* « le Frison », *de Wale*, *de Walsche* « le roman ».

#### **14. Les noms de profession et de dignité (beroepsnamen en waardigheidsnamen)**

Dès les premières chartes, le nom d'une personne peut être suivi de la mention de sa dignité ou de sa fonction : *episcopus*, *abbas*, *prepositus*, *decanus*, *presbyter*, *diaconus*, *custos*, *sacebaro*, *castellanus*, *scabinus*, etc. Evidemment, il ne s'agit pas encore de surnoms. Par contre, 1050-1080 *Gerardus decanus* « le doyen », désignant un serf à Walcourt, est déjà un vrai surnom.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les surnoms indiquant le métier abondent dans les chartes, p. ex. 1154 *Philippus cupra* « cuvelier » à Gand [TV 156].

Du moment où le métier exercé en réalité ne correspond plus au surnom, celui-ci est devenu un nom de famille. De tels cas se présentent déjà au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les surnoms de dignité sont le plus souvent malaisés à expliquer. Dans certains cas, il s'agit d'enfants naturels ou de

serviteurs de ce dignitaire. Le roi, l'empereur, peuvent désigner de champions de tir. Souvent, ces surnoms sont en fait des sobriquets : un homme qui aime se comporter en évêque, quelqu'un dont les mœurs rappellent celui d'un dignitaire.

Exemples à Bergues :

1° *noms de profession* : d'*Alebrauwere* « brasseur d'ale (sorte de bière) », d'*Amman* « geôlier », de *Baer(t)makere* « barbier », de *Backere* « boulanger », *Bateman* « batelier », de *Blasere* « trompette », de *Brauwere* « brasseur », de *Busere* « corniste », de *Busschere* « bûcheron », de *Cammakere* « peignier », de *Cautsiedere* « paveur », de *Clerc* « greffier », de *Koc* « queux, cuisinier », de *Coets*, de *Coots* « marchand ambulante », *Coopman* « marchand », de *Coster* « sacristain », de *Cousere* « chaussetier », de *Cupre* « cuvelier, tonnelier », de *Deckere* « couvreur », de *Handschoewerkere* « gantier », de *Landmetere* « arpenteur », de *Lootghietere* « plombier », (de) *Maerscalc* « maréchal-fermant », de *Maets* « maçon », de *Mattenaere* « nattier », (de) *Meerseman* « colporteur », de *Meyere* « mayeur », de *Meulnare* « meunier », de *Naeyere* « tailleur », d'*Olyeslaere* « tordeur d'huile », de *Plantere* « planteur », de *Poortere* « portier », de *Pottere* « potier », de *Rutre* « gentilhomme-bandit », de *Scapere* « berger », de *Scoemakere* « cordonnier », de *Scrivere* « greffier », de *Smit* « fèvre : forgeron », de [...]

2° *noms de dignité* :

3°

4°

5° *sobriquets* :

a.

b.

c. ...]<sup>(5)</sup> « ustensiles et objets domestiques »<sup>(6)</sup> *Benne* « benne », *Crauweel* « fourche à trois dents », *Haep* « hache », *Hauweel*

(5) Les pages 25, 26 et 27 manquent.

(6) Proposition des éditeurs du texte.

- « houe », *Mande* « corbeille », *Marteel* « marteau », *de Priem* « alène », *Scare* « ciseaux », *Teerlinc* « dé à jouer ».
- d. armes portées ou fabriquées par cette personne : *de Buekelare* « rondache », *Colve* « massue », *Lanczwert* « épée longue ».
- e. monnaies, poids et mesures : *Hondertmarc* « cent marcs », *Stoop* « cannette », *Vierlinc* « le quart d'un marc ».
- 6° *Dénominations diverses*
- a. indications chronologiques : *Mesdach* « jour de fête de moindre importance », *de Winter* « hiver », *de Mey* « mai ».
- b. situation financière : *de Rike* « le Riche ».
- c. superstition : *de Neckere* « ondin ».
- 7° *Sobriquets à forme d'impératif*
- Blyffier* « reste ici », *Breikepot* « casse le pot », *Drinkewin* « bois le vin », *Plockevoghel* « plume l'oiseau ».

Des appellatifs composés à forme d'impératif se rencontrent déjà dans la *Lex Salica* (507-511). Formes reconstruites : *hana-swītha-* « chante l'aurore » (désignant le coq), *hama-hleurō-* « coupe l'oreille », *turna-hrussa-* « équarris le cheval » [Gysseling 1975, 78, 77, 100].

En territoire roman, les sobriquets portés par les femmes étaient féminisés. Par exemple dans les rôles du 50<sup>e</sup> d'Artois : *Crestiene Barate* à côté de *Colars Baras*, *Mahaus li Blondele* à côté de *Jehand Blondiax*, *Yzabiaus Caperonne* à côté de *Alars Caperons*, *Ysabioux Loucharde* à côté de *Willaumes Louchars*, *Yzabiaux Tonnelle* à côté de *Jehans Tonniaus*.

En territoire néerlandais, ils se trouvaient au génitif. Par exemple à Calais : 1296 *Kateline Scoetvels* à côté de *Willaume Scoetvel* « tablier », 1298 *Grite Crokes* à côté de *Brant Croc*.

Le génitif se terminait en *-s* (génitif masculin), même lorsque l'appellatif qui était à la base du nom était du genre féminin. Par exemple à Calais 1296 *Heile Pancokes*.

Le nom de la femme prenait un *s* initial lorsque le nom d'homme était précédé de l'article. Sinon, il restait sans *s* initial. Par exemple à Bergues avec *s* initial : 1390 *Johane sbaken*, 1398 *Stevenine sberen*, 1449 *Jane sbuls*, 1394 *Kateline sgrisen*, 1416

*Betkin shasen*, 1396 *Cateline shonds*, 1390 *Yde spaeus*, 1390 *Anne Svischs*. Sans *s* initial : 1390 *Lise Haeps*, 1431 *Calle Terninghes*.

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la génitivation se perd dans les noms de famille des femmes, de quelque catégorie qu'ils soient. Par exemple à Bergues : 1580 *Jossineken de Zwarte*, 1609 *Margriete de Hondt* (sobriquets), 1577 *Jhanekin Temmerman* (nom de profession), 1627 *Colynken Looten* (patronyme).

### Sigles, abréviations et bibliographie indicative

- CG M. GYSSELING, *Corpus van Middelnederlandse teksten (tot en met het jaar 1300)*, 's-Gravenhage, 1977-1981, Reeks 1 (9 delen), Reeks 2 (2 delen)
- DB M. GYSSELING, A.F.C. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum Centesimum scripta*, t. 1-2, (Bouwstoffen en Studiën voor de geschiedenis en de lexicografie van het Nederlands, I), Tongeren, 1950.
- TV C. TAVERNIER-VEREecken, *Gentse naamkunde van ca. 1000 tot 1253*, (Bouwstoffen en Studiën voor de geschiedenis en de lexicografie van het Nederlands, XI), Tongeren, 1968
- TW M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland*, t. 1-2, (Bouwstoffen en Studiën voor de geschiedenis en de lexicografie van het Nederlands, VI), Tongeren, 1960.

BERGER, Roger, *Le nécrologe de la Confrérie des Jongleurs et des Bourgeois d'Arras (1194-1361)*, I-II, Arras, 1963-1970 (= Berger)

BOGAERS, Julianus Egidius, GYSSELING, Maurits, *Nehalennia, Gimio en Ganuenta*, dans *Naamkunde*, t. 4, 1972, 231-240 (= Bogaers & Gys-seling)

BOUGARD, Pierre, GYSSELING, Maurits, *L'impôt royal en Artois (1295-1302)*, Leuven-Brussel, 1970 (= Bougard)

DESPY, Georges, *Serfs ou libres ? Sur une notice judiciaire cambrésienne de 941*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 39, 1961, 1127-1143 (= Despy)

EVANS, D. Ellis, *Gaulish Personal Names*, Oxford 1967 (= Evans)

GYSSELING, Maurits, *Moselländische Personennamen in Spätantike und Frühmittelalter*, dans *Festgabe für Wolfgang Jungandreas zum*

70. *Geburtstag am 9. Dezember 1964*, Trier, Neu, 1964, 14-23  
(= Gysseling 1964)
- GYSSSELING, Maurits, *De Germaanse woorden in de Lex Salica*, in *V&M, KANTL*, Gent, 1976, 1, 60-109 (= Gysseling 1976)
- JORIS, André, DESPY, Georges, *Etude sur une charte privée, rédigée à Huy en 866, pour l'abbaye de Cornelimünster*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, Bruxelles, t. 126, 1960, 103-134 (= Joris & Despy)
- KOCH, Anton Carl Frederik, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299*, I, 's-Gravenhage, 1970 (= Koch 1970)
- VERGRIETE, Thérèse, *Bourgeois (Ceurfrères) de Bergues 1389-1789* (Poorterboeken van de Zuidelijke Nederlanden, III), Handzame, Familia et Patria, 1968 (= Vergriete)
- WARLOP, Ernest, *De Vlaamse adel voor 1300*, 4 delen, Handzame, 1968 (= Warlop)
- WYBRANDS, Aem., *Gesta Abbatum Orti Sancte Marie*, Leeuwarden, 1879.

Maurits GYSSELING